

## L'Ordre des architectes du Québec réclame lui aussi une commission d'enquête publique

MONTREAL, le 30 oct. /CNW Telbec/ - L'Ordre des architectes du Québec s'associe aux nombreuses voix de la société québécoise qui réclament une enquête publique sur l'attribution des mandats et la gestion des contrats publics dans le domaine des infrastructures. L'Ordre tient à assurer qu'il collaborera au mieux de ses capacités, le cas échéant.

Par définition, l'exercice de la profession d'architecte est évidemment liée au domaine de la construction, fortement éclaboussée par les allégations de malversation, de collusion et de corruption soulevées ces dernières semaines dans l'actualité. Le climat ainsi engendré est malsain autant pour les membres de l'Ordre que pour la population en général. Même s'il salue la mise sur pied de l'opération Marteau, l'Ordre croit que seule une enquête publique permettra de restaurer la confiance du public à l'égard de ses institutions.

D'une façon générale, l'Ordre des architectes du Québec souhaite que les enquêtes puissent avoir lieu avec diligence partout où cela s'impose et s'engage lui-même à examiner tous les cas qui seront portés à son attention.

L'Ordre tient toutefois à préciser qu'à ce jour aucune information concrète ne lui a été rapportée concernant de tels agissements de la part de ses membres. Le bureau du syndic a bien reçu des coups de téléphone l'informant, sous le couvert de l'anonymat, de certaines pratiques contestables, mais ces contacts ne fournissent toutefois pas les informations minimales nécessaires pouvant mener à l'ouverture d'une enquête. Celle-ci aurait exigé du syndic d'entreprendre une "chasse aux sorcières", c'est à dire d'aller à la pêche, ce qui ne lui est pas permis dans le cadre disciplinaire du système professionnel québécois.

Le bureau du syndic suit évidemment de près les développements en cours et invite le public, tout autant que ses propres membres et les intervenants de la construction, à lui rapporter les faits concrets qui permettraient de procéder à de telles enquêtes. Il rappelle que la mission première de l'Ordre est la protection du public et que celui-ci n'hésitera pas à déployer toutes les ressources nécessaires afin de mener à bien ces enquêtes.

En ce sens, la tenue d'une enquête publique aiderait grandement le syndic à récolter les informations nécessaires au démarrage de ses propres investigations.

Rappelons-le, il est primordial de rassurer les citoyens sur la bonne utilisation des deniers publics et sur l'existence d'une réelle concurrence dans le privé pour l'attribution de ces mandats et contrats. Surtout, il faut redonner au public de bonnes raisons de faire confiance à ses institutions.

L'Ordre des architectes du Québec a pour mission de contribuer au bien-être et à l'essor de la société québécoise par la promotion de la qualité dans la conception et la production architecturale. Cette contribution s'appuie sur une démarche d'ouverture et d'échange avec le public ainsi que sur une amélioration constante de l'exercice de la profession.

**Renseignements:** Pierre Frisko, Responsable des communications, (514) 937-6168 p. 223

### ORDRE DES ARCHITECTES DU QUEBEC (OAQ) - Renseignements sur cet organisme



Communiqués de presse

(15)



Archives de photos CNW